

Association des riverains du lac Crève-Faim (ARILACREF)

Juillet 2021

QUELQUES INFOS

Les cyanobactéries sont des bactéries photosynthétiques et non des algues. Au Québec, on en retrouve environ 300 espèces.

Elles croissent lorsque la température de l'eau devient plus chaude.

Les cyanobactéries ont la capacité d'entrer en dormance en attendant un environnement meilleur.

Facteurs favorisant les fleurs d'eau de cyanobactéries (prolifération massive)

Le **phosphore** provenant des propriétés et du bassin versant est le principal responsable :

Engrais, compost ou fumier,
Installations septiques inadéquates,
Rejets d'eaux usées,
Produits ménagers,
Déboisement,
Ruissellement,
Agriculture.

Les changements climatiques.

Saviez-vous que des CYANOBACTÉRIES prolifèrent dans notre lac?

Mais il y a des solutions...

Que peut-on faire pour diminuer ou enrayer la présence de cyanobactéries?

- 1 Diminuez les sources de **phosphore** (phosphate et autres formes chimiques) :
 - **En arrêtant l'utilisation de fumier, compost ou engrais** épandus sur les sols ou les pelouses.
 - **En utilisant des produits ménagers biodégradables** qui portent la certification ÉcoLogo (Ex. Biovert et ATTITUDE).
- 2 Assurez-vous d'avoir une **installation sanitaire conforme**. La vidange doit être faite régulièrement et plusieurs bonnes pratiques sont aussi à considérer.
- 3 Aménagez votre terrain de façon naturelle : **plantez des arbres et des végétaux indigènes** qui réduiront le ruissellement et l'érosion. Ayez une **bande de végétation** qui ceinture le lac et les ruisseaux, une partie des nutriments et des polluants seront ainsi filtrés.
- 4 **Contrôlez le ruissellement** sur votre terrain :
 - privilégiez les surfaces perméables et les allées sinueuses,
 - récupérez l'eau de pluie de vos gouttières,
 - aménagez des plates-bandes et des jardins de pluie,
 - laissez pousser la végétation sur les bords de votre fossé, etc.
- 5 **Évitez les embarcations à hélice** (haute vitesse); en plus de relarguer le phosphore (par le brassage du plan d'eau), elles accentuent la rupture des cyanobactéries libérant ainsi les toxines.



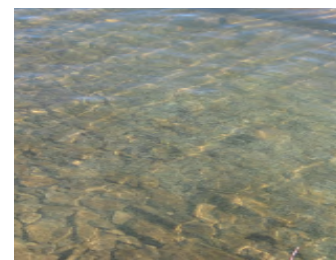
Surveiller les enfants et les animaux domestiques



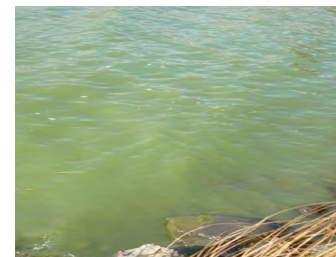
Photo prise au lac Crève-Faim

Détection de fleurs d'eau

Catégorie 1 : Se caractérise par une faible densité de particules réparties de façon clairsemée dans la colonne d'eau. Elle peut prendre l'apparence d'une eau anormalement trouble.



Catégorie 2a : Une fleur d'eau de catégorie 2a est caractérisée par une densité moyenne ou élevée de particules distribuées dans la colonne d'eau. Elle peut ressembler à une soupe au brocoli, à de la peinture, à une purée de pois et comporte parfois des agrégats (boules, flocons, filaments, etc.) rapprochés les uns des autres.



Catégorie 2b : Une fleur d'eau de catégorie 2b est caractérisée par une densité très élevée de particules en surface qui forment ce que l'on appelle une écume.



SONT-ELLES TOXIQUES POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX ?

- ☉ Dans certains cas, les cyanobactéries peuvent produire des toxines appelées cyanotoxines.
- ☉ Les malaises ou symptômes attendus sont essentiellement les suivants :
 - lorsqu'il y a ingestion :
nausées, vomissements, douleurs abdominales et diarrhée;
 - lorsqu'il y a contact cutané :
irritation des yeux, de la peau et des oreilles.
- ☉ Sauf en de rares exceptions, ces symptômes sont relativement bénins et réversibles en peu de temps.

Activités à éviter en milieu aquatique en présence de fleurs d'eau

- ☉ Éviter les contacts prolongés ou répétés avec l'eau du lac contaminé (baignade, planche à voile, ski nautique, plongée, kayak, canot, etc.);
- ☉ L'ingestion directe est à proscrire. Il ne faut pas boire de l'eau directement d'un plan d'eau si elle n'a pas été traitée adéquatement. Faire bouillir l'eau ou utiliser de l'algicide n'élimine pas les toxines.
Selon Santé Canada, 30 à 50 % des fleurs d'eau ne sont pas toxiques.
- ☉ Consommer des poissons recueillis dans un plan d'eau affecté au maximum une fois par semaine, sans manger les viscères (foie).

Sources :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/index.asp>

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/algues-bleu-vert>

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/categorie-fleur-deau.pdf>

BLAIS, S., 2008. Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries. Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivières, 3^e édition, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ISBN : 978-2-550-52408-3 (version imprimée), 54 p.

LAVOIE, I., I. LAURION, A. WARREN et W.F. VINCENT, 2007. Les fleurs d'eau de cyanobactéries, revue de littérature. INRS rapport no 916, xiii, 124 p.